

2024

Tradex Fonds D' ACTIONS MONDIALES



Rapport annuel de la direction
sur le rendement du Fonds
et

États financiers annuels



31 décembre 2024

Vous pouvez obtenir le prospectus simplifié, l'aperçu du Fonds, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille gratuitement, sur demande, en téléphonant au **1 800 567-3863**, en écrivant à l'adresse courriel **info@tradex.ca** ou à l'adresse ci-dessous, ou en nous rendant visite à l'adresse ci-dessous.

Ces documents et d'autres informations sur le Fonds sont également disponibles sur notre site Web à **www.tradex.ca** ou sur celui de SEDAR Plus au **www.sedarplus.ca**.

Gestion Tradex Inc.

340, rue Albert, bureau 1604

Ottawa (Ontario)

K1R 7Y6

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Responsabilité de la direction en matière d'information financière | 1 |
| Rapport de la direction sur le rendement du Fonds | |
| Analyse du rendement du Fonds par la direction | 2 |
| Faits saillants financiers | 4 |
| Rendement passé | 5 |
| Aperçu du portefeuille | 6 |
| États financiers audités | |
| Rapport de l'auditeur indépendant | 7 |
| États de la situation financière | 10 |
| États du résultat global | 11 |
| États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 12 |
| États des flux de trésorerie | 13 |
| État du portefeuille de placements | 14 |
| Notes annexes | 16 |



TRADEX FONDS D' ACTIONS MONDIALES RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D' INFORMATION FINANCIÈRE

Message aux porteurs de parts

Le rapport de la direction sur le rendement du Fonds et les états financiers ci-joints ont été préparés par Gestion Tradex Inc., le gestionnaire et le fiduciaire de **Tradex Fonds d'actions mondiales**, et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds et ses états financiers. Le rapport de la direction sur le rendement du Fonds dans la première section du présent document n'a pas été audité, alors que les états financiers apparaissant dans la deuxième section ont été audités.

Gestion Tradex Inc. prend les mesures nécessaires pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière communiquée. Les états financiers ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité établies par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité ») et comprennent certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et faisant appel au jugement. Les méthodes comptables significatives jugées appropriées par la direction pour le Fonds sont décrites à la note 2 des états financiers.

L'auditeur externe du Fonds, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., a été nommé par le gestionnaire-fiduciaire du Fonds. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'être en mesure d'exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs de parts.

/s/Blair Cooper

Blair Cooper
Président-directeur général

/s/Tom MacDonald

Tom MacDonald
Administrateur et président du Conseil

Le 26 mars 2025



RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

I. ANALYSE DU RENDEMENT DU FONDS PAR LA DIRECTION

Objectifs et stratégies de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés d'investissement à capital fixe (SICAF) gérées par quelques-unes des principales sociétés d'investissement à l'échelle mondiale qui investissent notamment dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres d'émetteurs établis partout dans le monde.

L'approche du Fonds en matière de placement consiste à laisser le gestionnaire de portefeuille décider lesquels parmi les marchés boursiers, les secteurs industriels et les devises du monde ont le meilleur taux de rendement potentiel. Parmi les principaux indicateurs économiques et financiers étudiés figurent la production industrielle, les taux d'intérêt à court terme, les indices des prix à la consommation, les données sur la balance des paiements, les données sur le produit intérieur brut, les prix des produits de base et les taux de change.

Les escomptes auxquels la plupart des SICAF se négocient constituent un élément important de la stratégie du portefeuille. Le Fonds investit également dans des fonds négociés en bourse (FNB) indiciels, qui reproduisent la performance d'un indice boursier précis.

La répartition du portefeuille dans différents marchés mondiaux fait en sorte que les gains réalisés dans un pays contrebalancent les pertes dans un autre, ce qui réduit le risque. Le portefeuille est exposé aux marchés des Amériques, de l'Europe et de l'Asie, et les marchés émergents représentent jusqu'à 20 % des placements totaux. Les fonds investis dans un seul pays ne peuvent représenter plus de 35 % du portefeuille, sauf s'il s'agit des États-Unis. Le Fonds investit aussi dans des parts indicielles ou des parts de FNB, qui reproduisent la performance d'un indice. De plus, jusqu'à 25 % du portefeuille peuvent être investis dans des actions de sociétés qui ne sont pas des SICAF cotées sur une bourse reconnue.

Les dérivés peuvent être uniquement utilisés à des fins de couverture du risque de change. Si les conditions du marché devaient se détériorer de façon temporaire, jusqu'à 50 % du portefeuille pourrait être converti en trésorerie.

Risque

Aucun changement important relatif aux objectifs et aux stratégies de placement n'a eu d'incidence sur le niveau de risque global associé au Fonds au cours de la période considérée. Les risques associés à un placement dans le Fonds sont décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds. Le Fonds convient aux investisseurs qui ont un horizon de placement à moyen ou à long terme, qui veulent investir dans un large éventail de titres étrangers et qui peuvent gérer les hauts et les bas du marché boursier.

Résultats

En 2024, la valeur d'un placement dans Tradex Fonds d'actions mondiales a augmenté de 26 %. Pour la même période, l'indice de référence du Fonds, l'indice Dow Jones Global Total Return, a gagné 26,6 % en dollars canadiens.

Les actions mondiales ont poursuivi leur forte ascension au premier trimestre de 2024, les avancées de l'intelligence artificielle aiguisant les « esprits animaux » et gonflant particulièrement les cours des actions des bénéficiaires présumés, notamment Nvidia, qui produit des puces suffisamment puissantes pour soutenir les modèles d'IA. De plus, les indicateurs économiques mondiaux, particulièrement ceux des États-Unis, sont demeurés plus solides que prévu. L'inflation a continué de diminuer, mais tarde à revenir à la cible souhaitée. Certains investisseurs craignent qu'elle ne soit plus tenace que prévu. Au début du deuxième trimestre, la force de l'économie a surpris les marchés et ceux-ci ont commencé à douter que les banques centrales arrivent à réduire leurs taux aussi rapidement qu'ils l'avaient anticipé. Les données économiques se sont stabilisées au cours des mois suivants, et la rhétorique de l'atterrissage en douceur a recueilli un large consensus. Les marchés des actions ont progressé pendant le trimestre, encore une fois stimulés par un petit nombre de sociétés. Après les gains du premier semestre de 2024, largement attribuables aux actions technologiques, les marchés ont vécu une période de volatilité au troisième trimestre, les faibles données économiques aux États-Unis, la chute des prix du pétrole et la hausse imprévue des taux d'intérêt par la Banque du Japon ayant menacé la reprise mondiale. En septembre, la première baisse de taux de la Réserve fédérale américaine, qui a été plus agressive que prévu avec une diminution de 50 points de base (pdb), et de nouvelles mesures de relance du gouvernement chinois ont entraîné une montée constante des actions jusqu'à la fin du mois. La réélection de Donald Trump en novembre a été l'événement marquant du quatrième trimestre. Elle a fait bondir certains actifs risqués, surnommés les « Trump Trades », c'est-à-dire les actions favorisées par l'effet Trump, mais a aussi soulevé des inquiétudes en raison de l'imposition probable de tarifs douaniers. L'exception américaine a occupé le devant de la scène et le ratio cours-bénéfices des sociétés américaines s'est encore amélioré pendant la période. Les actions des autres pays ont, quant à elles, fléchi, les investisseurs craignant qu'elles pâtissent des mesures de la nouvelle administration américaine. Les actions ont gagné du terrain pendant la période, stimulées par les gains aux États-Unis, particulièrement l'appréciation du dollar américain, alors que les marchés développés hors États-Unis et les marchés émergents ont reculé.

Les principaux marchés des actions du monde ont évolué de la façon suivante pour 2024 (en monnaies locales). L'indice Nikkei 225 du Japon a clos l'exercice avec un gain de 19,2 %. L'indice DAX allemand a gagné 19 %, l'indice FTSE 100 du Royaume-Uni a augmenté de 5,7 % et l'indice CAC français a reculé de 2,6 %. En Amérique du Nord, l'indice S&P 500 a monté de 23,3 %, le Dow Jones Industrial Average s'est apprécié de 23 % et le NASDAQ a bondi de 40,1 %. L'indice composé S&P/TSX de Toronto a fait un gain de 18 % pour l'exercice. L'indice MSCI Emerging Markets a augmenté de 17,7 % pour l'exercice.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

Les taux de change sont restés volatils au cours de l'exercice. Le dollar canadien, qui avait commencé l'exercice à 75,61 cents, a descendu à 69,37 cents américains à la clôture de l'exercice, ce qui représente une baisse de 8,2 % pour l'exercice. Les fluctuations des taux de change ont eu un effet important sur la performance des fonds mondiaux canadiens, car le dollar canadien a perdu 12,8 % par rapport au yen japonais, tandis que l'euro a progressé de 4,5 % et que la livre sterling a perdu 47,5 % par rapport au huard en 2024.

Au cours de 2024, le gestionnaire de portefeuille, la société City of London Investment Management (CLIM), a fait des changements à la répartition sectorielle et géographique de l'actif du Fonds. La pondération des États-Unis a été abaissée, passant 59 % à 57 % au cours de l'exercice. À titre comparatif, les États-Unis représentent 74 % de l'indice de référence du Fonds. La part de l'Europe continentale développée a diminué, passant de 13 % à 11 %, alors que celle du Royaume-Uni a augmenté, passant de 6,2 % à 7,6 % à la fin de l'année. La pondération du Japon, quant à elle, a été ramenée de 11,4 % à 9,2 %. La part des marchés émergents a été accrue, passant de 5,1 % à 9,7 %, tandis que celle du Canada est demeurée à la même, à 2,5 %. L'analyse de l'attribution de la performance pour l'exercice a révélé que la performance relative des SICAF sélectionnés a été de -3,6 % pour l'exercice, que la contribution de la répartition géographique s'est établie à 1,6 %, et que la variation des escomptes a eu un effet positif de 1,8 %.

À la clôture de l'exercice, la valeur liquidative du Fonds se chiffrait à 60,7 M\$, comparativement à 49,5 M\$ à la clôture de l'exercice 2023. Le nombre de parts en circulation a augmenté au cours de l'exercice, car les distributions réinvesties ont été supérieures aux rachats nets du Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) du Fonds a diminué, passant de 3,06 % en 2023 à 2,75 % en 2024, et comprenait les frais moyens pondérés de 1,03 % des SICAF sous-jacentes (1,0 % en 2023) (Morningstar indique que le RFG médian pour les fonds d'actions mondiales est de 2,33 %). Les frais directs ont diminué pour s'établir à 1,72 % en 2024, alors qu'ils étaient de 2,26 % en 2023. À la fin de l'exercice, une distribution de revenu étranger net de 0,36 \$ par part et des gains en capital nets de 1,12 \$ par part ont été versés aux porteurs de parts.

Événements récents

Tarifs douaniers américains – L'incidence des tarifs sur les titres détenus dans le portefeuille pourrait varier selon la nature de chaque tarif et la durée des tarifs.

Transactions avec les parties liées et frais de gestion

Gestion Tradex Inc. est le gestionnaire du Fonds et comme tel est responsable de la gestion de l'exploitation, des opérations et des affaires du Fonds. Elle fournit les services de gestion moyennant des frais annuels équivalant à 0,6 % de la valeur liquidative du Fonds, qui sont calculés et comptabilisés quotidiennement. En 2024, ce montant s'est chiffré à 373 781 \$ (y compris la TVH) et représentait 33 % du total des charges engagées par le Fonds. Bon nombre des fonctions faisant partie de l'exploitation du Fonds sont sous-traitées à des entreprises professionnelles de premier rang dans le secteur des fonds communs de placement au Canada. Par conséquent, une des principales tâches du gestionnaire est de négocier et de gérer ces contrats. Gestion Tradex Inc. est aussi le principal distributeur du Fonds; elle est donc responsable de la plupart des communications avec les porteurs de parts et les porteurs de parts potentiels du Fonds. Gestion Tradex Inc. ne reçoit ni frais ni commissions supplémentaires en tant que principal distributeur du Fonds.

Comme Gestion Tradex Inc. fonctionne « au prix coûtant » au profit de ses investisseurs, quand les conditions financières le permettent,

elle réduit volontairement une partie de ses frais de gestion qui lui sont payés par le Fonds ou renonce à une partie de ces frais. Ces rabais et renoncations réduisent les charges du Fonds, ce qui réduit son ratio des frais de gestion. En 2024, des charges de 178 088 \$ ont été réduites pour le Fonds grâce à de telles transactions (78 648 \$ en 2023).

Autres charges

Les autres charges engagées par le Fonds en 2024 se sont chiffrées à 945 799 \$ et ont été payées à des fournisseurs tiers, des gouvernements et des autorités de réglementation. Elles représentent les frais de conseils en placement (payés à City of London Investment Management Company Limited), les frais administratifs versés pour la comptabilité du Fonds, la fonction de registraire et d'autres activités connexes (payés à RBC Services aux investisseurs, FundSERV Inc., et à différents autres fournisseurs), les frais de comité d'examen indépendant, les honoraires d'audit (versés à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l), les frais de garde (payés à RBC Services aux investisseurs) ainsi que les dépenses et frais d'inscription (payés aux 13 autorités en valeurs mobilières du Canada), les coûts de transaction (versés aux différents fournisseurs) et les retenues d'impôt étranger (payées aux gouvernements étrangers appropriés). Une liste des différentes charges payées par le Fonds figure dans les états du résultat global à la page 11.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

II. FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Le tableau qui suit fait état de données financières clés concernant le Fonds et a pour but de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les cinq derniers exercices.

Actif net par part¹⁾ du Fonds Pour les cinq exercices clos les 31 décembre

| | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Actif net par part à l'ouverture de l'exercice | 16,64 \$ | 14,46 \$ | 18,75 \$ | 17,66 \$ | 16,12 \$ |
| Augmentation (diminution) liée aux activités | | | | | |
| Total des revenus | 0,69 \$ | 0,67 \$ | 0,65 \$ | 0,83 \$ | 0,76 \$ |
| Total des charges | (0,39) \$ | (0,36) \$ | (0,35) \$ | (0,40) \$ | (0,31) \$ |
| Gain (perte) réalisé pour l'exercice | 1,44 \$ | 0,25 \$ | (0,12) \$ | 2,45 \$ | (0,33) \$ |
| Gain (perte) latent pour l'exercice | 2,58 \$ | 2,00 \$ | (4,16) \$ | 0,32 \$ | 1,86 \$ |
| Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²⁾ | 4,32 \$ | 2,56 \$ | (3,98) \$ | 3,20 \$ | 1,98 \$ |
| Distributions | | | | | |
| de revenu de placement | 0,36 \$ | 0,31 \$ | 0,34 \$ | 0,41 \$ | 0,46 \$ |
| de dividendes | — \$ | — \$ | — \$ | — \$ | 0,01 \$ |
| de gains en capital | 1,12 \$ | 0,09 \$ | — \$ | 1,68 \$ | — \$ |
| Distributions totales ³⁾ | 1,48 \$ | 0,40 \$ | 0,34 \$ | 2,09 \$ | 0,47 \$ |
| Actif net par part à la clôture de l'exercice | 19,48 \$ | 16,64 \$ | 14,46 \$ | 18,75 \$ | 17,66 \$ |

1) Ces renseignements pour la période de 2020 à 2024 proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

2) L'actif net et les distributions sont en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

3) Les distributions ont été payées en espèces, réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

| Ratios et données supplémentaires | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Valeur liquidative totale à la clôture de l'exercice (en milliers) | 60 702 \$ | 49 520 \$ | 43 470 \$ | 55 453 \$ | 45 509 \$ |
| Valeur liquidative moyenne pondérée (en milliers) | 55 593 \$ | 46 504 \$ | 45 758 \$ | 51 362 \$ | 38 429 \$ |
| Nombre de parts en circulation à la clôture de l'exercice | 3 115 854 | 2 976 404 | 3 005 300 | 2 957 776 | 2 577 387 |
| Ratio des frais de gestion ¹⁾ | 2,75 % | 3,06 % | 2,85 % | 2,71 % | 2,79 % |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ¹⁾ | 3,07 % | 3,23 % | 3,25 % | 3,06 % | 3,20 % |
| Ratio des frais d'opérations ²⁾ | 0,19 % | 0,14 % | 0,11 % | 0,19 % | 0,18 % |
| Taux de rotation du portefeuille ³⁾ | 53,77 % | 32,84 % | 29,01 % | 67,82 % | 64,35 % |
| Valeur liquidative par part à la clôture de l'exercice | 19,48 \$ | 16,64 \$ | 14,46 \$ | 18,75 \$ | 17,66 \$ |

1) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transaction du portefeuille) du Fonds et des fonds sous-jacents (1,03 %) pour l'exercice indiqué et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice.

2) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice.

3) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille au cours de l'exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

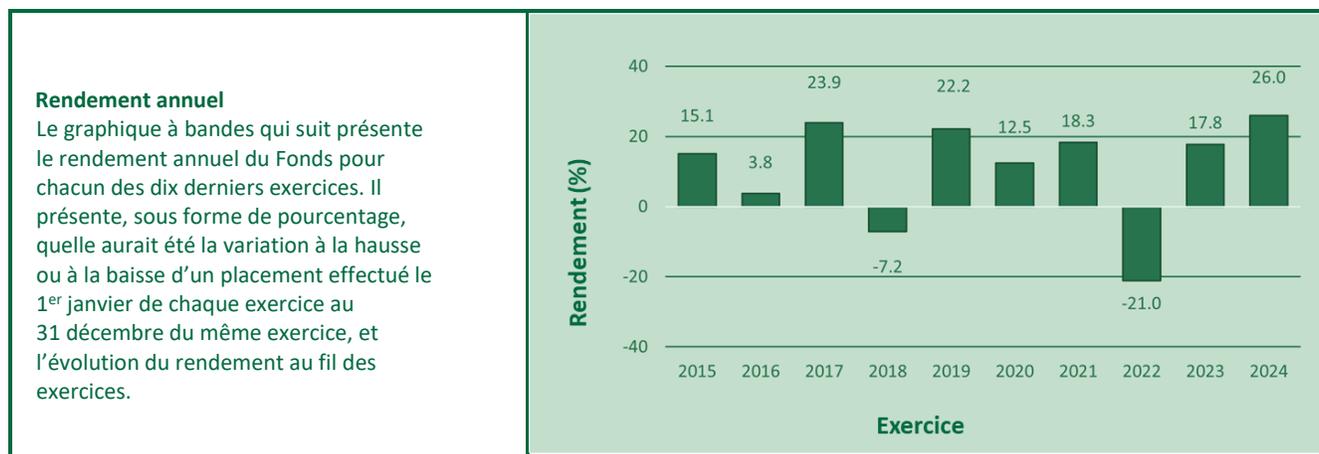
RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

III. RENDEMENT PASSÉ

Le rendement passé du Fonds est présenté dans le graphique Rendement annuel et le tableau Rendement composé annuel. Tous les rendements :

- sont calculés au 31 décembre de chaque exercice;
- présument que toutes les distributions du Fonds ont été réinvesties sans frais dans des parts additionnelles du Fonds;
- ne tiennent pas compte des impôts sur le revenu que vous devez payer. Les distributions de revenu net que vous recevez sont imposables, même si vous les avez réinvesties pour l'achat de parts additionnelles, à moins que votre placement ne soit détenu dans un régime fiscal enregistré.

Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.



Rendement composé annuel

Le tableau suivant présente le rendement composé annuel total du Fonds pour les périodes indiquées, au 31 décembre 2024, en comparaison avec celui de l'indice Dow Jones Global Total Return.

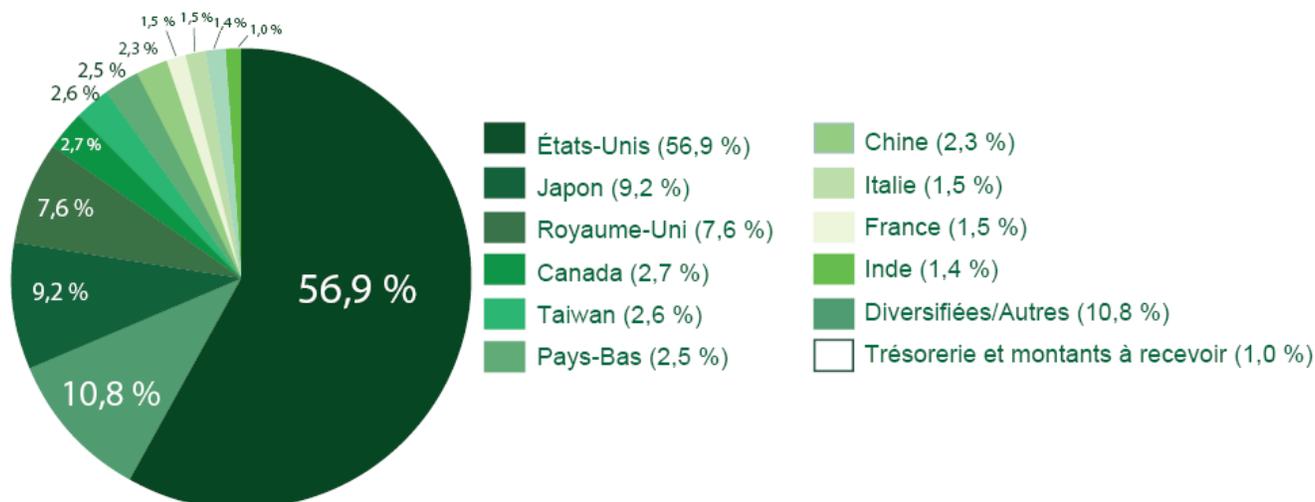
| | 10 derniers exercices | 5 derniers exercices | 3 derniers exercices | Dernier exercice |
|--------------------------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|------------------|
| Tradex Fonds d'actions mondiales | 10,1 % | 9,3 % | 5,4 % | 26,0 % |
| Indice Dow Jones Global Total Return | 11,6 % | 12,0 % | 6,0 % | 26,8 % |

L'indice Dow Jones Global Total Return est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière qui reflète la variation des cours des actions de sociétés nationales et internationales établies dans 29 pays différents. Il y a environ 5 500 entreprises répertoriées dans l'indice, dont environ 700 sont établies aux États-Unis.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

IV. APERÇU DU PORTEFEUILLE

Voici un sommaire du portefeuille de placements au 31 décembre 2024 selon la répartition géographique des sociétés dans le portefeuille. (Selon les estimations faites par le gestionnaire de portefeuille City of London Investment Management de l'exposition géographique sous-jacente des divers actifs détenus par le Fonds.)



Les placements suivants constituent les 25 principaux titres en portefeuille du Fonds au 31 décembre 2024 avec leurs pourcentages de la valeur liquidative. La liste reflète le portefeuille à cette date seulement; les pourcentages indiqués peuvent avoir changé, certains ou la totalité des titres peuvent avoir été vendus et de nouveaux titres peuvent avoir été ajoutés. Une mise à jour trimestrielle est disponible comme mentionné à la page de couverture.

| | | | |
|--|-------|--|----------------|
| Polar Capital Technology Trust PLC | 7,0 % | Schroder AsiaPacific Fund PLC | 2,8 % |
| Polar Capital Global Financials Trust PLC | 6,5 % | Liberty All Star Growth Fund Inc | 2,8 % |
| Allianz Technology Trust PLC | 6,1 % | Polar Capital Global Healthcare Trust PLC | 2,6 % |
| Scottish Mortgage Investment Trust PLC | 5,9 % | Smithson Investment Trust PLC | 2,5 % |
| JPMorgan Japanese Investment Trust plc | 4,8 % | JPMorgan US Smaller Cos Investment Trust plc | 2,3 % |
| Neuberger Berman Next Generation Connectivity Fund Inc | 4,6 % | abrdn Healthcare Investors | 2,1 % |
| Pershing Square Holdings Ltd/Fund | 4,1 % | BlackRock Health Sciences Trust | 2,0 % |
| North American Income Trust PLC | 3,9 % | NYLI CBRE Global Infrastructure Megatrends Term Fund | 2,0 % |
| Bankers Investment Trust PLC/The | 3,5 % | Royce Small-Cap Trust Inc | 1,9 % |
| JPMorgan American Investment Trust PLC/Fund | 3,2 % | Edinburgh Investment Trust PLC/The | 1,9 % |
| Monks Investment Trust PLC/The | 3,1 % | Baillie Gifford European Growth Trust PLC | 1,9 % |
| Gabelli Dividend & Income Trust/The | 3,0 % | Sous-total – 25 principaux placements | 86,3 % |
| BlackRock Innovation and Growth Term Trust | 2,9 % | Autres placements | 13,7 % |
| JPMorgan Emerging Markets Investment Trust plc | 2,9 % | Total | 100,0 % |



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de Tradex Fonds d'actions mondiales (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les états des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Centre Sun Life, 99, rue Bank, bureau 710, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1EA
Tél. : +1 613 237-3702, Téléc. : +1 613 237-3963, Téléc. courriel : ca_ottawa_main_fax@pwc.com



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 26 mars 2025

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

| Aux | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| Actifs | | |
| Placements à la juste valeur par le biais du résultat net | 60 306 365 \$ | 49 132 253 \$ |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 537 870 | 419 382 |
| Dividendes à recevoir | 173 792 | 148 276 |
| Intérêts courus à recevoir | — | 4 |
| Souscriptions à recevoir | — | 13 500 |
| Total de l'actif | 61 018 027 | 49 713 415 |
| Passifs | | |
| Dettes et charges à payer | 315 779 | 193 696 |
| Total du passif | 315 779 | 193 696 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 60 702 248 \$ | 49 519 719 \$ |
| Parts émises et en circulation à la clôture de l'exercice (note 5) | 3 115 854 | 2 976 404 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | 19,48 \$ | 16,64 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration de
Gestion Tradex Inc., fiduciaire de
Tradex Fonds d'actions mondiales

/s/Philip E. Charko

Philip E. Charko
Administrateur

/s/Christine Allison

Christine Allison, FCPA, FCA
Administratrice

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

| | 2024 | 2023 |
|--|----------------------|---------------------|
| Revenus | | |
| Revenus de dividendes | 1 990 051 \$ | 2 013 795 \$ |
| Revenus d'intérêts à des fins de distribution | 33 218 | 21 520 |
| (Perte) nette de change sur la trésorerie | (1 835) | (10 795) |
| Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés | | |
| Gain net réalisé à la vente de placements et de dérivés | 4 247 604 | 734 777 |
| Gain (perte) de change net réalisé | 1 700 | (373) |
| Variation nette de la plus-value latente des placements et dérivés | 7 586 570 | 5 940 196 |
| | 13 857 308 | 8 699 120 |
| Charges | | |
| Frais de gestion (note 6) | 373 781 | 312 950 |
| Frais de conseils en placement | 580 525 | 514 718 |
| Frais d'administration | 133 577 | 149 952 |
| Comité d'examen indépendant | 169 | 221 |
| Honoraires d'audit | 19 952 | 22 826 |
| Frais de garde | 15 218 | 14 464 |
| Dépenses et frais d'inscription | 16 420 | 18 898 |
| Coûts de transaction | 106 663 | 66 068 |
| Retenues d'impôt étranger | 73 275 | 59 038 |
| Réduction des frais | (178 088) | (78 648) |
| | 1 141 492 | 1 080 487 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 12 715 816 \$ | 7 618 633 \$ |
| Moyenne pondérée de parts en circulation au cours de l'exercice | 2 941 965 | 2 975 532 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | 4,32 \$ | 2,56 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Exercices clos les 31 décembre

| | 2024 | 2023 |
|--|----------------------|----------------------|
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 1^{er} janvier | 49 519 719 \$ | 43 470 058 \$ |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 12 715 816 | 7 618 633 |
| Distributions | | |
| Distributions de revenu de placement net aux porteurs de parts rachetables | (1 039 256) | (900 907) |
| Distributions de gains en capital nets réalisés aux porteurs de parts rachetables | (3 252 088) | (252 992) |
| Diminution nette liée aux distributions | (4 291 344) | (1 153 899) |
| Transactions sur parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 3 349 565 | 2 177 225 |
| Réinvestissement des distributions | 4 256 240 | 1 143 521 |
| Montant versé pour le rachat de parts rachetables | (4 847 748) | (3 735 819) |
| Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts rachetables | 2 758 057 | (415 073) |
| Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 11 182 529 | 6 049 661 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 31 décembre | 60 702 248 \$ | 49 519 719 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre

| | 2024 | 2023 |
|--|--------------------|--------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 12 715 816 \$ | 7 618 633 \$ |
| Ajustements pour : | | |
| Perte (gain) net de change sur la trésorerie | 1 835 | (10 795) |
| (Gain) net réalisé à la vente de placements et de dérivés | (4 247 604) | (734 777) |
| Variation nette de la (plus-value) latente sur les placements et dérivés | (7 586 570) | (5 940 196) |
| Acquisition de placements | (29 087 631) | (14 966 865) |
| Produit de la vente de placements | 29 747 693 | 15 792 435 |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | 96 571 | (31 910) |
| | 1 640 110 | 1 726 525 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 3 363 065 | 2 163 902 |
| Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (35 104) | (11 968) |
| Montant versé pour le rachat de parts rachetables | (4 847 748) | (3 735 819) |
| | (1 519 787) | (1 583 885) |
| Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice | 120 323 | 142 640 |
| (Gain) perte de change sur la trésorerie | (1 835) | 10 795 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 419 382 | 265 947 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice | 537 870 | 419 382 |
| Intérêts reçus | 33 222 \$ | 21 520 \$ |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt | 1 891 260 \$ | 1 890 425 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS au 31 décembre 2024

| Actions étrangères | Nombre d'actions | Coût moyen | Juste valeur | % de la juste valeur totale |
|---|------------------|---------------|---------------|-----------------------------|
| États-Unis | | | | |
| abrdrn Healthcare Investors | 58 568 | 1 297 065 \$ | 1 351 220 \$ | |
| BlackRock Health Sciences Trust | 22 683 | 1 253 748 | 1 236 727 | |
| BlackRock Innovation & Growth Term Trust | 163 635 | 2 703 918 | 1 750 006 | |
| Gabelli Dividend & Income Trust | 52 126 | 1 505 303 | 1 809 514 | |
| JPMorgan American Investment Trust PLC | 95 168 | 1 083 341 | 1 935 214 | |
| JPMorgan US Smaller Cos Investment Trust PLC | 163 756 | 1 045 421 | 1 402 697 | |
| Kayne Anderson Energy Infrastructure Fund | 56 142 | 830 603 | 1 025 708 | |
| Liberty All-Star Growth Fund Inc. | 209 200 | 1 504 767 | 1 699 028 | |
| North American Income Trust PLC | 402 950 | 2 037 797 | 2 363 896 | |
| Pershing Square Holdings Ltd. | 35 467 | 1 383 777 | 2 482 754 | |
| Royce Small-Cap Trust Inc. | 52 141 | 1 164 599 | 1 184 205 | |
| | | 15 810 339 | 18 240 969 | 30,2 % |
| Europe | | | | |
| Aberforth Smaller Companies Trust PLC | 41 068 | 1 056 438 | 1 086 377 | |
| Baillie Gifford European Growth Trust PLC | 735 006 | 1 116 583 | 1 132 203 | |
| Edinburgh Investment Trust PLC | 88 372 | 948 472 | 1 183 170 | |
| JPMorgan European Discovery Trust PLC | 96 754 | 590 891 | 773 928 | |
| JPMorgan European Growth & Income PLC | 611 332 | 984 330 | 1 086 910 | |
| Mercantile Investment Trust PLC | 203 000 | 876 911 | 869 426 | |
| | | 5 573 625 | 6 132 014 | 10,2 % |
| Asie | | | | |
| Baillie Gifford Shin Nippon PLC | 417 500 | 947 516 | 844 466 | |
| Japan Smaller Capitalization Fund Inc. | 76 896 | 844 789 | 847 793 | |
| JPMorgan Japanese Investment Trust PLC | 286 166 | 2 193 148 | 2 899 252 | |
| Schroder AsiaPacific Fund PLC | 178 216 | 1 514 998 | 1 718 981 | |
| | | 5 500 451 | 6 310 492 | 10,5 % |
| Diversifiées à l'échelle mondiale / Autres | | | | |
| Allianz Technology Trust PLC | 493 339 | 1 871 701 | 3 719 796 | |
| Bankers Investment Trust PLC | 1 035 000 | 1 979 225 | 2 141 893 | |
| BlackRock Resources & Commodities Strategy Trust | 98 995 | 1 156 996 | 1 215 239 | |
| JPMorgan Emerging Markets Investment Trust PLC | 890 000 | 1 669 005 | 1 736 117 | |
| Monks Investment Trust PLC | 82 366 | 1 566 492 | 1 873 504 | |
| Neuberger Berman Next Generation Connectivity Fund Inc. | 151 909 | 3 050 901 | 2 781 912 | |
| NYLI CBRE Global Infrastructure Megatrends Fund | 69 821 | 1 264 394 | 1 221 426 | |
| Polar Capital Global Financials Trust PLC | 1 153 794 | 2 545 759 | 3 974 018 | |
| Polar Capital Global Healthcare Trust PLC | 250 204 | 1 144 986 | 1 566 870 | |
| Polar Capital Technology Trust PLC | 679 500 | 2 320 983 | 4 261 396 | |
| Scottish Mortgage Investment Trust PLC | 209 400 | 3 358 863 | 3 598 650 | |
| Smithson Investment Trust PLC | 57 370 | 1 280 207 | 1 532 069 | |
| | | 23 209 512 | 29 622 890 | 49,1 % |
| Total des actions étrangères | | 50 093 927 | 60 306 365 | 100,0 % |
| Coûts de transaction | | (175 878) | | |
| Total des titres en portefeuille | | 49 918 049 \$ | 60 306 365 \$ | 100,0 % |

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS *au 31 décembre 2024*

Aperçu du portefeuille

Toutes les catégories du portefeuille sont incluses dans le tableau suivant :

| Portefeuille par catégorie | Pourcentage de l'actif net (%) | |
|-------------------------------------|--------------------------------|---------------------|
| | Au 31 décembre 2024 | Au 31 décembre 2023 |
| États-Unis | 30,2 | 38,5 |
| Europe | 10,2 | 12,6 |
| Asie | 10,5 | 13,0 |
| Diversifiées à l'échelle mondiale / | | |
| Autres | 49,1 | 35,9 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

1. Renseignements généraux

Tradex Fonds d'actions mondiales (le « Fonds ») est une fiducie non constituée en personne morale établie en vertu des lois de la province d'Ontario. L'adresse de ses bureaux est 340, rue Albert, bureau 1604, Ottawa (Ontario) K1R 7Y6.

L'objectif de placement du Fonds est d'obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés d'investissement à capital fixe (SICAF) qui investissent notamment dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres d'émetteurs établis partout dans le monde. L'approche du Fonds en matière de placement consiste à laisser le conseiller en placements décider lesquels parmi les marchés boursiers, les secteurs industriels et les devises du monde ont le meilleur taux de rendement potentiel. Les placements indirects dans les actions mondiales sont effectués par le biais de SICAF négociées en bourse. Le Fonds investit également dans des fonds indiciels ou des fonds négociés en bourse (FNB), qui reproduisent la performance d'un indice boursier précis. Jusqu'à 25 % de la valeur comptable du portefeuille peut être investie dans des actions de sociétés qui ne sont pas des SICAF cotées sur une bourse reconnue. Le portefeuille est exposé aux marchés des Amériques, de l'Europe et de l'Asie. Les marchés émergents ne peuvent représenter plus de 20 % des placements totaux. Les fonds investis dans un seul pays ne peuvent représenter plus de 35 % du portefeuille, sauf s'il s'agit des États-Unis. Les dérivés (contrats à terme) peuvent être uniquement utilisés à des fins de couverture du risque de change.

Gestion Tradex Inc. est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont gérées par City of London Investment Management Company Limited (le « gestionnaire de placement »), et l'administration est déléguée à RBC Services aux investisseurs.

Les seules personnes pouvant investir dans le Fonds sont des fonctionnaires canadiens, actuels et anciens, et leurs familles, dont la majorité vit au Canada.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration le 26 mars 2025.

2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives utilisées pour établir les présents états financiers ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés, sauf indication contraire.

2.1 Base de préparation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

a) Nouvelles normes, modifications de normes et interprétations en vigueur le 1^{er} janvier 2024

Aucune norme, modification de norme ou interprétation en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024 n'a eu d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

b) Nouvelles normes, modifications de normes et interprétations publiées, mais non encore appliquées par le Fonds

i) Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers – modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 (en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026)

L'IASB a publié des modifications ciblées aux normes IFRS 9 et IFRS 7 afin de répondre à des questions récemment soulevées dans la pratique et d'ajouter de nouvelles exigences que les institutions financières, mais aussi les autres sociétés, doivent respecter. Parmi les autres modifications, l'IASB a clarifié la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers et a ajouté une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de virement électronique de trésorerie.

ii) IFRS 18 – États financiers : présentation et informations à fournir (en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027)

L'IASB a publié une nouvelle norme sur la présentation des états financiers et les informations à fournir dans ceux-ci, qui remplace IAS 1 et qui porte principalement sur des mises à jour à l'état du résultat.

Les nouveaux concepts clés faisant leur apparition dans IFRS 18 concernent :

- la structure de l'état du résultat avec des sous-totaux définis;
- une disposition relative à la détermination du résumé structuré le plus utile pour présenter les charges dans l'état du résultat;
- les informations à fournir dans une seule note dans les états financiers pour certaines mesures de la performance qui sont présentées hors des états financiers de l'entité (c.-à-d. les mesures de la performance définies par la direction);
- des principes plus clairs sur le regroupement ou la ventilation qui s'appliquent aux états financiers primaires et aux notes en général.

Le Fonds évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme.

Aucune autre norme ou modification de norme ne devrait avoir d'effet significatif sur les états financiers du Fonds.

2.2 Conversion des devises

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La plupart des investisseurs du Fonds étant canadiens, les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. La principale activité du Fonds consiste à investir principalement dans des fonds d'investissement à capital fixe qui investissent notamment dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres d'émetteurs établis partout dans le monde. La performance du Fonds est mesurée et comptabilisée en dollars canadiens. La direction estime que le dollar canadien est la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds.

b) Opérations et soldes

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les gains et les pertes de change découlant des conversions sont présentés à l'état du résultat global.

Les gains ou les pertes de change réalisés et latents sur les placements sont respectivement présentés au poste « Gain net réalisé à la vente de placements et de dérivés » et « Variation nette de la plus-value latente des placements et dérivés » de l'état du résultat global.

2.3 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

a) Classement

i) Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements selon le modèle économique du Fonds pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et la performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Le Fonds se concentre principalement sur la juste valeur et utilise cette donnée pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Le Fonds n'a pas choisi l'option de désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les obligations du Fonds pour l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont présentées à la valeur de rachat qui se rapproche de la juste valeur. Les méthodes comptables du Fonds qui servent à évaluer la juste valeur des placements et des dérivés sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative (VL) pour les transactions avec les porteurs de parts.

ii) Passifs financiers

Les contrats sur instruments dérivés qui ont une juste valeur négative sont présentés comme des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

En vertu de la politique du Fonds, le gestionnaire de placement et le conseil d'administration doivent évaluer l'information relative aux actifs et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et les ventes normalisés de placements sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transaction sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie qui en découlent sont arrivés à expiration ou ont été cédés, et que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages qui y sont rattachés.

Après la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant de variations de la juste valeur de la catégorie des « actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » sont présentés à titre d'autres variations nettes de la juste valeur des actifs ou passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les revenus de dividendes tirés des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés dans l'état du résultat global à titre de revenus de dividendes lorsque le droit du Fonds de recevoir les dividendes est établi, qu'il est probable que l'avantage économique lié au dividende revienne au Fonds et que le montant du dividende peut être évalué de manière fiable. Les intérêts sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

c) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers échangés sur des marchés actifs est fondée sur les prix du marché à la fin de la négociation, à la date de clôture. Le Fonds utilise le dernier prix du marché négocié à la fois pour les actifs et les passifs financiers lorsque le dernier prix négocié se situe à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier prix négocié ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur fondée sur des faits et des circonstances précis. La juste valeur de tout placement auquel le principe mentionné auparavant ne peut être appliqué correspondra à la juste valeur déterminée et fournie par le gestionnaire de temps à autre.

La différence entre la juste valeur des placements et le coût des placements est incluse dans la « variation de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et dérivés » dans l'état du résultat global.

Si un événement important entraîne une forte variation de la juste valeur après la fermeture du marché à la date de clôture de l'exercice, des techniques d'évaluation seront utilisées pour établir la juste valeur. Par événement important, on entend un événement qui a lieu après l'établissement du dernier cours de marché d'un titre, la fermeture d'un marché ou la clôture d'une bourse étrangère, mais avant le moment de l'évaluation par le Fonds et qui a une incidence importante sur l'intégrité des cours de clôture d'un titre, d'un instrument ou d'une monnaie touchée par l'événement, de sorte que ces cours ne peuvent être considérés comme « faciles à obtenir ».

d) Transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs

Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie sont réputés s'être produits au début de la période.

2.4 Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est comptabilisé dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants reconnus et une intention de régler sur une base nette ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit exécutoire ne doit pas être subordonné à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des affaires et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de l'entreprise ou de la contrepartie.

2.5 Autres créances

Les autres créances sont initialement comptabilisées à la juste valeur, puis évaluées au coût amorti. Les soldes des autres créances sont détenus à des fins de perception. Les autres créances sont composées des dividendes à recevoir, des intérêts courus à recevoir et des souscriptions à recevoir.

2.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts auprès des banques ou d'autres institutions de dépôts, y compris le dépositaire et ses sociétés affiliées, et les courtiers, et d'autres placements à court terme effectués sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, et les découverts auprès du dépositaire. Les découverts auprès du dépositaire, le cas échéant, sont inscrits au poste « Passifs courants » dans l'état de la situation financière.

2.7 Parts rachetables

Le Fonds émet des parts rachetables au gré du porteur qui confèrent des droits identiques. Ces parts sont classées comme des passifs financiers. Les porteurs peuvent en demander le rachat, n'importe quel jour de bourse, contre un montant en trésorerie égal à la quote-part de la valeur liquidative du Fonds revenant à la catégorie de parts. Les parts peuvent être rachetées tous les jours.

Les parts rachetables sont comptabilisées au coût amorti, qui correspond au prix de rachat payable au porteur qui demande le rachat de ses parts à la date de clôture.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part du Fonds est obtenue en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie par le nombre total de parts rachetables en circulation de cette catégorie. Conformément aux règlements du Fonds, les placements sont évalués en fonction du dernier cours de marché pour déterminer la valeur liquidative par part aux fins des souscriptions et des rachats.

Les parts du Fonds comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter à son gré ou au gré du porteur contre de la trésorerie ou un autre actif financier. Elles doivent donc être classées dans les passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. L'obligation à l'égard des parts rachetables en circulation comprend l'obligation de distribuer toute revenu net et tout gain en capital net réalisé en trésorerie une fois par année (à la demande du porteur de parts). L'obligation de rachat n'est par conséquent pas la seule obligation contractuelle des parts. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32.

2.8 Revenus d'intérêts

Les intérêts sont comptabilisés au prorata temporel, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus d'intérêts comprennent les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

2.9 Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Fonds de recevoir les dividendes est établi, qu'il est probable que l'avantage économique lié au dividende revienne au Fonds et que le montant du dividende peut être évalué de manière fiable.

2.10 Coûts de transaction

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par le Fonds sont immédiatement comptabilisés dans l'état du résultat global.

2.11 Accords de paiement indirect

En plus de couvrir les services de courtage sur les opérations sur titres, les commissions versées à certains courtiers peuvent également couvrir les services de recherche fournis au gestionnaire de placements. Aucuns frais de courtage n'ont été facturés au Fonds pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023.

2.12 Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables

Les distributions aux porteurs de parts rachetables sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables lorsqu'elles sont autorisées et non plus à la discrétion du Fonds.

2.13 Augmentation/diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités

Les revenus non distribués sont inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont comptabilisées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

2.14 Impôts

Le Fonds est une fiducie de fonds communs de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et distribue la totalité de son revenu imposable net afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Le Fonds a déterminé qu'en substance, il n'était pas assujéti à l'impôt et il ne comptabilise donc pas d'actif ou de passif d'impôt différé lié à des différences temporaires ou à des pertes pouvant être reportées.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés avant les retenues d'impôts dans l'état du résultat global. Les retenues d'impôts sont présentées à un poste distinct de l'état du résultat global.

Au 31 décembre 2024, le Fonds n'avait pas de perte autre qu'en capital et avait des pertes en capital de néant pouvant être reportées aux fins de l'impôt sur le revenu (néant et néant au 31 décembre 2023). Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés dans les exercices ultérieurs. La taxe sur les produits et services (la « TPS ») ou la taxe de vente harmonisée (la « TVH »), selon le cas, est incluse dans les charges du Fonds.

3 Risques financiers

3.1 Facteurs de risque financier et gestion du risque lié au capital

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de concentration.

Le Fonds est aussi exposé à des risques d'exploitation, dont le risque lié aux services de garde. Il s'agit du risque de perte sur les titres en garde du fait de l'insolvabilité ou de la négligence du dépositaire. Malgré le cadre juridique, qui élimine le risque de perte de valeur des titres en garde, le Fonds pourrait être temporairement incapable de transférer des titres en cas de défaillance du dépositaire.

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus, compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé, et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière.

Le processus de gestion des risques du Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placements. Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Fonds en contractant et en supervisant des conseillers en placements professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Fonds et l'évolution du marché et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Tous les titres comportent un risque de perte de capital. La perte de capital maximale sur les positions acheteur en actions et en titres de créance est limitée à la juste valeur de ces positions.

Le gestionnaire est responsable de la gestion du capital du Fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du Fonds.

Le Fonds utilise différentes méthodes, présentées ci-dessous, pour évaluer et gérer les divers types de risques auxquels il est exposé.

3.1.1 Risques de marché

a) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, de crédit ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché.

Le Fonds est exposé au risque de prix lié aux actions. Ce risque découle principalement des incertitudes quant aux prix futurs des placements détenus.

Au 31 décembre 2024, 99,3 % de l'actif net du Fonds (99,2 % au 31 décembre 2023) était négocié sur des bourses mondiales. Si les cours des actions avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de l'exercice, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 6 031 000 \$ (4 913 000 \$ au 31 décembre 2023). En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité et la différence pourrait être importante.

Afin de réduire le risque de prix, le Fonds diversifie sa pondération sectorielle et géographique. De plus, les fonds d'investissement à capital fixe dans lesquels le Fonds investit sont également très diversifiés et gérés par des professionnels. Conformément aux exigences de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO), un placement du portefeuille ne peut représenter plus de 10 % de la valeur du Fonds au moment de son achat.

b) Risque de change

Le risque de change, défini dans IFRS 7, découle de la variation de la valeur des transactions futures, des actifs et des passifs monétaires comptabilisés et libellés en devises du fait de la fluctuation des taux de change. Aux termes d'IFRS 7, le risque de change lié aux actifs et passifs non monétaires est considéré comme une composante du risque de marché plutôt que du risque de change.

Lorsque des actions sont négociées dans une monnaie autre que le dollar canadien, le cours initialement exprimé en devises et ensuite converti en dollars canadiens fluctue aussi en raison de la fluctuation des taux de change.

Le tableau suivant présente les devises auxquelles le Fonds était exposé de façon significative aux 31 décembre 2024 et 2023 (en milliers de dollars).

| | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|--------------------|------------------|------------------|
| Dollars américains | 16 399 | 19 078 |
| Livre sterling | 44 282 | 30 344 |

Au 31 décembre 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué respectivement d'environ 3 034 000 \$ (2 471 000 \$ au 31 décembre 2023). En pratique, les résultats réels des opérations peuvent différer de l'analyse de sensibilité et la différence pourrait être importante.

Pour limiter partiellement le risque de change, le Fonds conclut des engagements sous forme de contrats de change à terme. Le but de ces contrats est de préserver partiellement la juste valeur des actifs du Fonds en compensant l'impact d'une appréciation du dollar canadien par rapport aux devises (le risque de change sous-jacent).

Le Fonds n'avait aucun contrat de change à terme aux 31 décembre 2024 et 2023.

c) Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la fluctuation des taux d'intérêt puisse influencer sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt.

La majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'était pas exposé à un risque important attribuable à la fluctuation des taux d'intérêt du marché.

3.1.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne puisse pas disposer de trésorerie suffisante pour remplir ses obligations à leur échéance ou qu'il puisse uniquement les remplir selon des modalités nettement désavantageuses.

Le Fonds est exposé à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part courante, au gré du porteur de parts.

Le Fonds gère le risque de liquidité en investissant la plupart (ou la totalité) de son actif dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et dont il peut facilement se départir. En outre, le Fonds vise à conserver suffisamment de trésorerie et de placements à court terme pour maintenir un niveau de liquidité suffisant, et il peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net pour financer les rachats. Tous les passifs financiers du Fonds arrivent à échéance dans les trois prochains mois.

3.1.3 Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou une contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des actions prend en compte la solvabilité de l'émetteur.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds ne détenait aucun instrument de créance. Il n'était donc pas exposé de façon significative au risque de crédit.

3.1.4 Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de positions dans la même catégorie, qu'il s'agisse de la situation géographique, du type de produit, du secteur industriel ou du type de contrepartie. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent être touchés de façon semblable par des changements de conditions économiques ou autres.

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds :

| Aux | 31 décembre 2024 | 31 décembre 2023 |
|--|------------------|------------------|
| États-Unis | 30,2 % | 38,5 % |
| Diversifiées à l'échelle mondiale / Autres | 49,1 % | 35,9 % |
| Asie | 10,5 % | 13,0 % |
| Europe | 10,2 % | 12,6 % |

Afin de réduire le risque de concentration, le Fonds diversifie sa pondération sectorielle et géographique. De plus, les fonds d'investissement à capital fixe dans lesquels le Fonds investit sont également très diversifiés et gérés par des professionnels. Conformément aux exigences de la CVMO, un placement du portefeuille ne peut représenter plus de 10 % de la valeur du Fonds au moment de son achat.

3.2 Évaluation de la juste valeur

Classement des instruments financiers

Le Fonds classe ses instruments financiers selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur. Cette hiérarchie à trois niveaux s'établit comme suit :

Niveau 1 – prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement ou indirectement.

Niveau 3 – données qui ne sont pas fondées sur des données de marchés observables.

Les tableaux suivants illustrent le classement des instruments financiers du Fonds, aux 31 décembre 2024 et 2023, selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

31 décembre 2024

| (en milliers) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|---|----------|----------|----------|--------|
| Actions | 60 306 | — | — | 60 306 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 538 | — | — | 538 |
| Total | 60 844 | — | — | 60 844 |

31 décembre 2023

| (en milliers) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|---|----------|----------|----------|--------|
| Actions | 49 132 | — | — | 49 132 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 419 | — | — | 419 |
| Total | 49 551 | — | — | 49 551 |

Aucun transfert n'est survenu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023.

4. Estimations et jugements comptables critiques

La direction fait des estimations et des hypothèses concernant l'avenir. De par leur nature même, les estimations comptables correspondront rarement aux résultats réels. Les estimations et les hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs sont présentées ci-après.

a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres qui ne sont pas cotés sur un marché actif

Lorsque le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des dérivés, les justes valeurs de tels instruments sont déterminées au moyen de techniques d'évaluation et peuvent être déterminées au moyen des sources de fixation des prix fiables (notamment les agences de cotation), ou des prix indicatifs obtenus des teneurs de marché. Les cotes des courtiers obtenues des sources de fixation des prix peuvent être indicatives, et ne pas être exécutoires ou contraignantes. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les responsables du Fonds peuvent évaluer des positions en utilisant leurs propres modèles, qui sont fondés

d'habitude sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles utilisés pour déterminer les justes valeurs sont validés et examinés périodiquement par le personnel expérimenté du gestionnaire, indépendant de la partie qui les a créés. Les modèles utilisés pour les titres d'entités non cotées sont fondés principalement sur des multiples du bénéficiaire, ajustés pour tenir compte du fait que ces titres sont peu négociables, s'il y a lieu.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Cependant, les facteurs tels que le risque de crédit (tant le sien que celui de la contrepartie), l'instabilité et les corrélations exigent que le gestionnaire fasse des estimations. Les changements apportés aux hypothèses relatives à ces facteurs pourraient influencer sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère que les données observables sont des données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour régulièrement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui participent activement au marché pertinent. Se reporter à la note 3.2 pour plus d'information sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées de manière continue. Les révisions sont comptabilisées de manière prospective.

b) IFRS 10 États financiers consolidés

Pour déterminer si le Fonds démontre des cas de contrôle ou d'influence notable, IFRS 10 États financiers consolidés prévoit une exception à toute exigence de consolidation des états financiers pour les entités qui répondent à la définition d'une « entité de placement ». Entre autres facteurs, le Fonds répond à la définition d'une entité de placement, car il obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs dans le but de fournir à ses investisseurs des services de gestion de placements professionnels et déclare à ses investisseurs qu'il a pour objectif commercial d'investir des fonds dans le seul but d'obtenir une appréciation du capital, des revenus de placement, ou les deux. Le Fonds mesure et évalue la performance de la quasi-totalité de ses placements à la juste valeur.

5. Parts rachetables

Le capital du Fonds est représenté par les parts rachetables émises sans valeur nominale. Les porteurs de parts ont droit à des distributions, le cas échéant, et au remboursement d'une part proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et rachats de parts, mis à part les exigences minimales en matière de souscription. Conformément à ses objectifs et stratégies de placement et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 3, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant des niveaux suffisants de liquidité pour répondre aux besoins de rachat. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant. L'évolution du nombre de parts au cours de deux derniers exercices se terminant le 31 décembre figure dans le tableau suivant :

| | 2024 | 2023 |
|---------------------------------------|-----------|-----------|
| En circulation au début de l'exercice | 2 976 404 | 3 005 300 |
| Parts émises contre trésorerie | 177 669 | 141 107 |
| Réinvestissement des distributions | 219 644 | 69 415 |
| Parts rachetées | (257 863) | (239 418) |
| En circulation à la fin de l'exercice | 3 115 854 | 2 976 404 |

6. Opérations avec des parties liées

Les parties sont considérées comme des parties liées si l'une des parties a la capacité de contrôler l'autre ou d'exercer une influence notable sur elle dans la prise de décisions financières ou d'exploitation.

Le Fonds est géré par Gestion Tradex Inc. (Le « gestionnaire »), société de gestion de placements constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. En vertu du contrat de gestion daté du 11 janvier 1995, le Fonds a mandaté Gestion Tradex Inc. à titre de gestionnaire pour lui fournir des services de gestion, incluant la mise à disposition du personnel clé, moyennant des frais annuels équivalant à 0,6 % de la valeur liquidative du Fonds, qui sont calculés et comptabilisés quotidiennement.

Gestion Tradex Inc. peut, de temps à autre, renoncer de son plein gré à ses honoraires ou prendre en charge la totalité ou une partie des autres charges du Fonds et/ou rembourser au Fonds une partie des frais payés à l'entreprise par le Fonds pendant la deuxième moitié de l'année. Cela réduit les charges du Fonds, ce qui en retour réduit le ratio de frais de gestion. En 2024, les charges pour le Fonds ont été réduites de 178 088 \$ (78 648 \$ en 2023) au moyen de telles transactions.

7. Investissements dans des entités structurées non consolidées

Le Fonds peut investir dans des fonds négociés en bourse gérés par d'autres gestionnaires de placements. Le Fonds considère tous les placements dans ces instruments (les « fonds sous-jacents ») comme étant des placements dans des entités structurées non consolidées, car les décisions prises par les fonds sous-jacents ne dépendent pas des droits de vote ou de droits similaires détenus par le Fonds. Le Fonds comptabilise ces investissements dans des entités structurées non consolidées à la juste valeur.

Les fonds sous-jacents ont chacun des objectifs et des stratégies de placement qui concourent à ce que le Fonds atteigne ses objectifs de placement. Les fonds sous-jacents donnent au porteur le droit à une part proportionnelle de leur actif net. Le Fonds détient des parts, des actions ou des parts de sociétés en commandite de ses fonds sous-jacents. Ces placements sont comptabilisés au poste « Placements à la juste valeur par le biais du résultat net » dans l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur de chaque fonds sous-jacent est comptabilisée dans l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et dérivés ». La juste valeur de l'exposition aux placements des fonds sous-jacents est présentée dans l'état du portefeuille de placements du Fonds. L'exposition maximale du Fonds au risque de perte attribuable à ses placements dans des fonds sous-jacents correspond à la valeur comptable totale de ses placements dans des fonds sous-jacents.

Le gestionnaire a établi que tous les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit sont des entités structurées non consolidées. En prenant cette décision, le gestionnaire a fait preuve d'un jugement important, car la décision sur les activités des fonds sous-jacents ne dépend généralement pas des droits de vote ou des droits similaires détenus par le Fonds et d'autres investisseurs dans tout fonds sous-jacent.

Ci-dessous, un résumé des fonds sous-jacents détenus par le Fonds.

| 31 décembre 2024 | Juste valeur | Pourcentage de la participation dans l'actif du fonds sous-jacent |
|---|--------------|---|
| abrdn Healthcare Investors | 1 351 220 \$ | 0,1 % |
| BlackRock Health Sciences Trust | 1 236 727 | 0,2 % |
| BlackRock Innovation & Growth Trust | 1 750 006 | 0,1 % |
| Gabelli Dividend & Income Trust | 1 809 514 | 0,1 % |
| JPMorgan American Investment Trust PLC | 1 935 214 | 0,1 % |
| JPMorgan US Smaller Cos Investment Trust PLC | 1 402 697 | 0,3 % |
| Kayne Anderson Energy Infrastructure Fund | 1 025 708 | 0,0 % |
| Liberty All Star Growth Fund Inc. | 1 699 028 | 0,3 % |
| North American Income Trust PLC | 2 363 896 | 0,3 % |
| Pershing Square Holdings Ltd. | 2 482 754 | 0,0 % |
| Royce Small-Cap Trust Inc. | 1 184 205 | 0,0 % |
| Aberforth Smaller Companies Trust PLC | 1 086 377 | 0,0 % |
| Baillie Gifford European Growth Trust PLC | 1 132 203 | 0,2 % |
| Edinburgh Investment Trust PLC | 1 183 170 | 0,1 % |
| JPMorgan European Discovery Trust PLC | 773 928 | 0,1 % |
| JPMorgan European Growth & Income PLC | 1 086 910 | 0,1 % |
| Mercantile Investment Trust PLC | 869 426 | 0,0 % |
| Baillie Gifford Shin Nippon PLC | 844 466 | 0,1 % |
| Japan Smaller Capitalization Fund Inc. | 847 793 | 0,3 % |
| JPMorgan Japanese Investment Trust PLC | 2 899 252 | 0,2 % |
| Schroder AsiaPacific Fund PLC | 1 718 981 | 0,1 % |
| Allianz Technology Trust PLC | 3 719 796 | 0,1 % |
| Bankers Investment Trust PLC | 2 141 893 | 0,1 % |
| BlackRock Resources & Commodities Strategy Trust | 1 215 239 | 0,1 % |
| JPMorgan Emerging Markets Investment Trust PLC | 1 736 117 | 0,1 % |
| MainStay CBRE Global Infrastructure Megatrends Fund | 1 221 426 | 0,1 % |
| Monks Investment Trust PLC | 1 873 504 | 0,0 % |
| Neuberger Berman Next Generation Connectivity Fund Inc. | 2 781 912 | 0,2 % |
| Polar Capital Global Financials Trust PLC | 3 974 018 | 0,4 % |
| Polar Capital Global Healthcare Trust PLC | 1 566 870 | 0,2 % |
| Polar Capital Technology Trust PLC | 4 261 396 | 0,1 % |
| Scottish Mortgage Investment Trust PLC | 3 598 650 | 0,0 % |
| Smithson Investment Trust PLC | 1 532 069 | 0,0 % |
| | 60 306 365 | |

| 31 décembre 2023 | Juste valeur | Pourcentage de la participation dans l'actif du fonds sous-jacent |
|---|--------------|---|
| Aberforth Smaller Companies Trust PLC | 955 812 \$ | 0,1 % |
| abrdn Healthcare Opportunities Fund | 1 744 553 | 0,2 % |
| Adams Diversified Equity Fund, Inc. | 1 689 594 | 0,1 % |
| Allianz Technology Trust PLC | 2 708 264 | 0,1 % |
| Baillie Gifford European Growth Trust PLC | 857 341 | 0,2 % |
| Baillie Gifford Shin Nippon PLC | 930 786 | 0,1 % |
| Baillie Gifford US Growth Trust PLC | 1 355 864 | 0,1 % |
| Blackrock Health Sciences Trust II | 913 215 | 0,0 % |
| BlackRock Innovation & Growth Trust | 2 615 214 | 0,1 % |
| ClearBridge Energy Midstream Opportunity Fund Inc. | 1 179 902 | 0,2 % |
| Cohen & Steers Real Estate Opportunities and Income Fund | 489 388 | 0,2 % |
| Edinburgh Investment Trust PLC | 940 267 | 0,1 % |
| Gabelli Dividend & Income Trust | 983 576 | 0,0 % |
| Japan Smaller Capitalization Fund Inc. | 733 123 | 0,3 % |
| JPMorgan American Investment Trust PLC | 1 276 618 | 0,0 % |
| JPMorgan European Discovery Trust PLC | 1 095 887 | 0,1 % |
| JPMorgan European Growth & Income PLC | 1 009 801 | 0,2 % |
| JPMorgan Japan Small Cap Growth & Income PLC | 763 121 | 0,2 % |
| JPMorgan Japanese Investment Trust PLC | 1 878 949 | 0,2 % |
| JPMorgan US Smaller Cos Investment Trust PLC | 1 292 052 | 0,3 % |
| MainStay CBRE Global Infrastructure Megatrends Fund | 867 455 | 0,1 % |
| Miller/Howard High Income Equity Fund | 2 308 475 | 0,9 % |
| Monks Investment Trust PLC | 990 092 | 0,0 % |
| Neuberger Berman Energy Infrastructure and Income Fund Inc. | 455 816 | 0,2 % |
| Neuberger Berman Next Generation Connectivity Fund Inc. | 3 051 027 | 0,3 % |
| New Germany Fund Inc. | 873 896 | 0,4 % |
| North American Income Trust PLC | 996 740 | 0,1 % |
| Pershing Square Holdings Ltd. | 2 549 744 | 0,0 % |
| Polar Capital Global Financials Trust PLC | 2 284 083 | 0,3 % |
| Polar Capital Global Healthcare Trust PLC | 923 758 | 0,1 % |
| Polar Capital Technology Trust PLC | 3 328 777 | 0,1 % |
| Schroder AsiaPacific Fund PLC | 1 192 327 | 0,1 % |
| Schroder Japan Growth Fund PLC | 903 330 | 0,2 % |
| Scottish Mortgage Investment Trust PLC | 545 872 | 0,0 % |
| Smithson Investment Trust PLC | 1 027 648 | 0,2 % |
| Temple Bar Investment Trust PLC | 452 159 | 0,0 % |
| Voya Infrastructure Industrials and Materials Fund | 967 727 | 0,5 % |
| | 49 132 253 | |

8. OBLIGATION D'INFORMATION – IESBA

En vertu du Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA), l'auditeur est tenu de communiquer annuellement au public les honoraires d'audit et les honoraires liés aux services autres que d'audit facturés aux entités d'intérêt public, y compris le Fonds.

En ce qui concerne l'audit des états financiers du Fonds de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les honoraires (hors taxes applicables) payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. s'établissaient à 14 100 \$ pour l'audit des états financiers et à 3 600 \$ pour les autres services.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRIGEANTS

Christine Allison, FCPA, FCA, Ottawa (Ontario)
Gestion financière MD (retraîtée)
Administratrice

Bob Baldwin, Ottawa (Ontario)
Conseiller
Administrateur

Natalya G. Calabina, CPA, Ottawa (Ontario)
Gestion Tradex Inc.
Directrice financière

Philip E. Charko, Ottawa (Ontario)
*Office de financement de l'assurance-emploi
du Canada (retraité)*
Administrateur

Monique Collette, Ottawa (Ontario)
*Agence de promotion économique
du Canada atlantique (retraîtée)*
Administratrice et trésorière

Blair R. Cooper, CFA, MBA, Ottawa (Ontario)
Gestion Tradex Inc.
Président-directeur général et administrateur

Franklin Blake Johnston, Ottawa (Ontario)
Président, Diligence Public Affairs Inc.
Administrateur

Tom MacDonald, Ottawa (Ontario)
Affaires mondiales Canada (retraité)
Administrateur et vice-président du conseil

Brien I.R. Marshall, Ottawa (Ontario)
Gestion Tradex Inc.
Vice-président principal et directeur de l'exploitation

David Plunkett, Ottawa (Ontario)
Affaires mondiales Canada (retraité)
Administrateur

Irit Weiser, Ottawa (Ontario)
Ministère de la Justice (retraîtée)
Administratrice et secrétaire

Karin Zabel, CPA, Ottawa (Ontario)
Conseillère
Administratrice et présidente du conseil

INFORMATION SUR TRADEX POUR LES PORTEURS DE PARTS OU D' ACTIONS

GESTIONNAIRE

Gestion Tradex Inc.

340, rue Albert, bureau 1604

Ottawa (Ontario) K1R 7Y6

Téléphone : 613 233-3394 ou 1 800 567-3863

Télec. : 613 233-8191

Courriel : info@tradex.ca

Site Web : www.tradex.ca



AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

RBC Services aux investisseurs

155, rue Wellington Ouest, 3^e étage

Toronto (Ontario) M5V 3L3

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l

99, rue Bank, bureau 710

Ottawa (Ontario) K1P 1E4

CONSEILLER JURIDIQUE

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L.

22, rue Adelaide Ouest

Bay Adelaide Centre, East Tower

Toronto (Ontario) M5H 4E3

DÉPOSITAIRE DES ACTIFS

RBC Services aux investisseurs

155, rue Wellington Ouest, 3^e étage

Toronto (Ontario) M5V 3L3



Venez visiter notre site
www.tradex.ca pour en savoir plus
sur les possibilités d'investissement avec
Gestion Tradex Inc.

340, rue Albert, bureau 1604
Ottawa (Ontario) K1R 7Y6

Téléphone : 613 233-3394 ou 1 800 567-3863
Télec. : 613 233-8191
Courriel : info@tradex.ca
Site Web : www.tradex.ca

Tradex 

fonds mutuels
pour le secteur public